

Stationnement payant ville

ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT EN VOIRIE

30 minutes gratuites deux fois par jour et par véhicule.

Zone Orange		Zone Rouge	
15 minutes	0,30 €	15 minutes	0,30 €
30 minutes	0,60 €	30 minutes	0,60 €
45 minutes	0,80 €	45 minutes	0,80 €
1 heure	1,30 €	1 heure	1,30 €
2 heures	2,60 €	2 heures	2,60 €
> 2 heures	33 €	> 2 heures	33 €

Zone Jaune

15 minutes	0,30 €
30 minutes	0,60 €
45 minutes	0,80 €
1 heure	1,30 €
2 à 4 heures	2,60 €
4 heures	5,20 €
> 5 heures	33 €

ABONNEMENTS

RÉSIDENTS		PROFESSIONNELS CANTILIENS	
Type	Montant	Type	Montant
Mensuel	20 €	Mensuel	30 €
Annuel	220 €	Annuel	330 €

TOUT PUBLIC		PROFESSIONNELS GARE	
Type	Montant	Type	Montant
Annuel	15 €	Mensuel	50 €
		Annuel	550 €

Stationnement payant parking

Quelques exemples de tarifs horaires pour les visiteurs

ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT NON COUVERT

PARC GARE DE CHANTILLY		ABONNEMENTS	
15 minutes	Gratuit	FORFAIT	
45 minutes	1,40 €	7 jours (illimité)	45 €
1h30	2,60 €	1 mois (illimité)	87 €
(...)*		
9 heures	9,70 €	ABONNEMENT	
10 heures	10,50 €	7j/7 24h/24 (mensuel)	66,50 €
11 heures	10,90 €	Nuit et week-end (mensuel)	27 €
12 heures	11,30 €		
24 heures	13,50 €		
Par 24h supp.	11,30 €		

ZONE DE STATIONNEMENT PAYANT COUVERT

PARC GARE DE CHANTILLY ICF		ABONNEMENTS	
30 minutes	Gratuit	FORFAIT	
45 minutes	1,60 €	7 jours (illimité)	50 €
1h30	2,70 €	1 mois	124 €
(...)*		
9 heures	9,80 €	ABONNEMENT	
10 heures	10,30 €	7j/7 24h/24 (mensuel)	70,50 €
11 heures	10,70 €	Nuit et week-end (mensuel)	35 €
12 heures	11,10 €		
24 heures	13,90 €		
Par 24h supp.	12,20 €		

ABONNEMENTS - PARC GARE DE CHANTILLY P5

Type	Montant
7j/7 24h/24 - mensuel	74 €
Motos - Mensuel	24 €

*Tarification complète : Parkings : www.effia.com

COMMENT PRENDRE UN ABONNEMENT À CHANTILLY

J'HABITE À CHANTILLY

Je souhaite m'abonner

1 J'ouvre mes droits :

- sur le site jemegare.fr/chantilly

Pièces à fournir sur place ou par email : carte grise et justificatif de domicile.

2 Je choisis mon abonnement :

- sur le site jemegare.fr/chantilly

3 Je pense à renouveler mon inscription lors du changement de mon véhicule ou tous les ans en fournissant les justificatifs (domicile + carte grise) :

- sur le site jemegare.fr

DÉCOUVREZ LES FORFAITS ET LES DIFFÉRENTES FORMULES D'ABONNEMENT

jemegare.fr/chantilly

Maison du Stationnement - EFFIA
Accueil Parking & Voirie

Du lundi au vendredi de 7h à 13h
Parking Gare SNCF
1 bis rue Roger Herlin
60500 CHANTILLY
Tél : 03 44 54 95 77

Plus d'infos :
Par mail : voirie.chantilly@effia.fr

LE GUIDE DU STATIONNEMENT

CHANTILLY

LE GUIDE DU STATIONNEMENT

Votre stationnement évolue, voici votre nouveau guide

CHANTILLY



EDITO

Comme vous le savez, la loi sur la réforme du stationnement est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018. Durant cette période de mise en place progressive de la dépenalisation du stationnement, la municipalité a saisi l'opportunité d'observer les usages et le respect des objectifs : assurer une meilleure rotation des véhicules en centre-ville et fluidifier le stationnement sans augmenter la tarification.

À Chantilly, les recettes du stationnement perçues par la ville servent principalement à financer le coût annuel du DUC qui s'élève à 500 000 € afin que celui-ci demeure gratuit pour tous les Cantiliens.

LE STATIONNEMENT DANS VOTRE VILLE

12
PARKINGS

71
HORODATEURS À ÉCRANS
TACTILES CONNECTÉS

LES ZONES DE STATIONNEMENT

LES PARKINGS ET PLACES DE VOIRIE

ZONE DE STATIONNEMENT HORAIRES

PLACES SPÉCIFIQUES AUX ABONNÉS VOIRIE

ZONE DE STATIONNEMENT ABONNÉS

Le stationnement est réglementé :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h (zone rouge et zone orange 3).



LA ZONE ROUGE permet le stationnement de plus longue durée des visiteurs. La durée de stationnement maximum dans cette zone est de 3 heures. Avec la possibilité de stationner 30 min gratuites deux fois par jour et par véhicule.



LA ZONE ORANGE permet le stationnement de plus longue durée des riverains abonnés résidentiels, professionnels cantiliens et visiteurs. La durée de stationnement maximum dans cette zone est de 3 heures. Avec la possibilité de stationner 30 min gratuites deux fois par jour et par véhicule.



LA ZONE JAUNE permet le stationnement de longue durée des riverains, abonnés résidentiels, professionnels cantiliens, professionnels extérieur et visiteurs. La durée de stationnement maximum dans cette zone est de 5 heures. Avec la possibilité de stationner 30 min gratuites deux fois par jour et par véhicule.

- zone rouge
- zone orange
- zone jaune

- zone rouge
- zone orange 1
- zone orange 2
- zone orange 3
- zone jaune

